

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Direction générale de l'Aviation civile

Paris, le 27 juin 2020

Le directeur général

Nos réf. : 190440 / DG

Mesdames et Messieurs les secrétaires nationaux,

Vous avez appelé mon attention sur la question des effectifs de la DGAC. Comme vous le savez, la DGAC est pleinement engagée sur ce sujet, au centre des discussions budgétaires en cours.

Pour répondre en particulier au besoin de capacité du ciel français, la direction générale de l'aviation civile s'est engagée dans un programme de modernisation technique et dans l'optimisation de l'organisation des services de la navigation aérienne. La mise en œuvre de ces solutions techniques et organisationnelles doit être accompagnée par un volet ressources humaines.

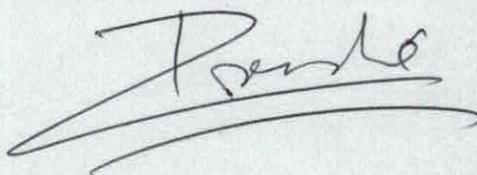
Le protocole DGAC 2016-2019 prévoyait un schéma d'emploi stable tant pour l'ensemble de la DGAC que pour le corps des ingénieurs du contrôle de la navigation aérienne (ICNA) de 2017 à 2019. Si le premier objectif a été rempli en 2017 et 2018, l'atteinte du second s'est néanmoins heurtée à un nombre de départs à la retraite supérieur aux estimations. Le déficit est de 45.

Dans ce contexte, nous procéderons dès 2019 au recrutement de 6 contrôleurs ressortissants européens. Les textes réglementaires sont désormais prêts et les sélections sont en cours. Le processus devrait aboutir à l'automne 2019. De plus, nous utiliserons les places d'EP/SP non pourvues en 2019 pour appeler des lauréats de la liste complémentaire du concours externe 2019.

C'est ainsi que 4 lauréats du concours 2019 rentreront au premier semestre 2020. Enfin, une promotion ICNA supplémentaire sera intégrée, passant ainsi en 2020 à 4 rentrées de promotions « ab initio » et une promotion dite « professionnelle ».

Il est essentiel que les centres opérationnels disposent de ces ressources nouvelles au plus tôt, sans grever leur potentiel de contrôle en particulier en été. J'ai ainsi demandé à l'ENAC de préciser le calendrier d'entrées de ces promotions, d'optimiser l'organisation de travail en particulier des ICA afin de limiter au maximum le besoin de nouveaux ICA et de retarder leur arrivée à l'ENAC après l'été 2020. De plus, j'ai demandé le lancement au plus vite d'une étude conjointe ENAC-DSNA sur des modalités de formation au contrôle à l'ENAC et en centre de contrôle qui permettront de rendre plus vite opérationnelles ces nouvelles recrues. Ces nouvelles modalités devront être expérimentées dès la dernière promotion de l'année 2020.

Je vous prie de croire, Messieurs et Mesdames les secrétaires nationaux, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Patrick GANDIL